

**DECISION PORTANT SIGNATURE D'UN AVENANT AU CONTRAT DE SERVICE
CT00002291 AVEC LA SOCIETE ARPEGE**

Adm N° 2025 - 121

Le Maire de MOISSAC,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22,

Vi la délibération du Conseil Municipal en date du 23 juillet 2020, par laquelle le Conseil Municipal l'a chargé par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L.2122-22 susvisé du Code Général des Collectivités Territoriales, et plus précisément l'alinéa 4°,

Considérant la mise en place d'une plateforme de transfert des actes d'état civil par voie dématérialisée (E-Demat), il convient de souscrire une maintenance pour cette prestation également,

DECIDE

ARTICLE 1 – OBJET

De la signature d'un contrat de service CT00002291 Mélodie OPUS avec la Société ARPEGE sise 13 Rue de la Loire – 44 236 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE.

ARTICLE 2 – TARIFICATION ET DUREE

Le coût des redevances annuelles est de :

PRODUITS	Nombre de connexions	Date démarrage services	Date de fin des services	MONTANT ANNUEL HT	MONTANT ANNUEL TTC
MELODIE OPUS Abonnement	3	Le 1 ^{er} jour du mois suivant la réception du mail d'ouverture de service	31/12/2029	936.00 €	1 123.00 €
ADAGIO 7 Abonnement			31/12/2025	700.00 €	840.00 €
ADAGIO 7 maintenance complémentaire					
ADAGIO 7 Maintenance globale de 8 à 10 bureaux de vote		01/01/2026	31/12/2026	1 939.46 €	2 327.35 €

*La maintenance globale en 2026 inclut les coûts existants en V5 et les coûts complémentaires liés à la migration en gamme supérieure. A compter du 01/01/2026 les coûts existants en V5 sont réintégrés dans la maintenance globale.

ARTICLE 3 – FORMALITE

La présente décision sera publiée selon les conditions de forme fixées par les textes en vigueur.

ARTICLE 4 – APPLICATION

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de CASTELSARRASIN.

Fait à MOISSAC, le 26 mai 2025

Le Maire,



Romain LOPEZ

The image shows a blue circular official stamp of the 'MAIRIE DE MOISSAC' with a central crest. A large, fluid handwritten signature in black ink is written over the stamp. The signature starts with a large loop on the left and ends with a long horizontal stroke on the right. The text 'Le Maire,' is printed above the stamp, and 'Romain LOPEZ' is printed below it.